

5^e Comité de suivi de l'Agenda 21

11 décembre 2014 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Troyes

Présents :

- Jacques Germann (Association Tauxelles)
- Sandrine Renault (Chambre d'agriculture)
- Aurélie Prestat (Chambre d'agriculture)
- Stanislas Gagnault (Direction Départementale des Territoires)
- Julien Mauvignat (Troyes Habitat)
- Alexandra Gauvin (Chambre d'agriculture)
- Jean-Luc Miolane (La régie de nos quartiers)
- François Fourquet (Association des Paralysés de France)
- Eric Guillard (Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aube)
- Jocelyne Gayaud (Association Sauvegarde et Avenir de Troyes)
- Dominique Brun (Association des Habitants du Grand Véon)
- Jean Briois (Association des Habitants du Grand Véon)
- Marc Petitprez (Les Croqueurs de Pommes)
- Hedley Marchand (Les Amis des Blossières)
- Stéphanie Page-Fillion (Chambre de Commerce et d'Industrie)
- Christophe Pereira (Chambre de Commerce et d'Industrie)
- Eric Saillard (Troyes Parc Auto)
- Alice Cappé (SDEDA)
- Emilie le Fur (ADEME)
- Christine Thomas (Ville de Troyes)
- Marc Bret (Ville de Troyes)
- Simon Schraen (Ville de Troyes)

Excusés :

- Caroline Lannou (Grand Troyes)
- Joël Semence (Grand Troyes)
- Nicolas Villier (Office de Tourisme de Troyes)
- Eric Plestan (Chambre des Métiers)
- Annick Challer (Chambre des Métiers)
- Jennifer Liegeois (DREAL)
- Grégory Lannou (Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube)
- Annie Bédhet (Solidarité Femmes)
- Sibylle Bertail (Ville de Troyes)

Compte-rendu de la réunion

Actualités de l'Agenda 21

L'élaboration du rapport annuel sur la situation en matière de développement durable est une obligation pour les communes et EPCI de plus de 50 000 habitants.

Ce 4e rapport, à l'image du rapport précédent, est essentiellement composé de l'évaluation annuelle de l'Agenda 21 qui rend compte de l'évolution des 60 actions. En 2014, l'état du plan d'action est le suivant :

- 65% des actions sont réalisées,
- 27 % en cours de réalisation,
- 8 % d'actions non réalisées.

Sans être exhaustif, les réalisations suivantes pour l'année 2014 sont présentées à titre d'exemple de l'avancement du plan d'action :

- Installation des panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire de la salle omnisport
- Poursuite des efforts en termes d'efficacité énergétique pour l'éclairage public
- Deux nouveaux espaces labellisés Eco-jardin (boulevard Jules Guesde et parc la Fontaine)
- Réaménagement des Quais la Fontaine
- Réalisation du Code de la rue Troyen
- Achèvement de la 4e phase de la requalification de l'axe Chomedey-Vanier

La deuxième partie du rapport développe les actions exemplaires répondant aux enjeux de développement durable menées en 2014 par la Ville de Troyes. Ce format permet un suivi pérenne et comparable d'année en année.

Les remarques suivantes sont formulées par le comité de suivi :

- La question des surcoûts d'un dispositif d'éclairage public par détecteur de présence est posée. La réponse sera apportée au prochain comité de suivi à l'occasion d'un retour précis sur les économies d'énergie réalisées et les investissements.
- Il est relevé que les panneaux indiquant les pistes cyclables sont souvent placés trop en hauteur pour être visibles facilement par les cyclistes.
- Il est relevé un problème récurrent de voitures stationnées sur les trottoirs et les pistes cyclables sur l'avenue Chomedey-Vanier.
- La question de l'harmonisation de la démarche d'Agenda 21 troyenne avec les autres démarches de l'agglomération en termes de développement durable est posée. Les différentes collectivités avancent en ce sens pour aller dans une cohérence territoriale des différentes démarches existantes.
- Il est relevé que la ville de Saint-Parres-au-Tertres manque de liaisons cyclables avec le reste de l'agglomération.
- La question de l'application d'une redevance incitative pour la collecte des déchets est posée, ainsi que la relance d'une distribution de composteurs individuels. Cette compétence est entièrement assumée par le Grand Troyes depuis janvier 2012. L'expérience de mise en place d'un composteur collectif dans la résidence des Gayettes à Troyes est citée comme étant un succès dans l'usage quotidien. Une présentation plus précise de cette démarche serait souhaitée lors du prochain comité de suivi.
- Il est demandé que la Ville de Troyes soit plus active dans l'éradication des plantes invasives sur le domaine public, notamment concernant l'ailante qui envahit de plus en plus le boulevard Barbusse.
- Il est demandé d'avancer davantage sur la thématique du gaspillage alimentaire au niveau des cantines scolaires.
- La question du lieu d'implantation du futur incinérateur de déchet est posée. Ce lieu n'est pas encore défini, mais sera à proximité d'un réseau de chaleur dans la mesure où la volonté est de valoriser l'énergie liée à l'incinération des déchets.

Avancement de la démarche « plan de paysage »

Le bureau d'étude paysagiste Omnibus a été retenu pour réaliser le plan de paysage de la Ville de Troyes.

Le calendrier de l'étude est le suivant :

- Avril 2014 : lancement de l'étude

- Octobre 2014 : Finalisation du diagnostic
- Janvier 2015 : Définition d'un plan d'actions pour l'amélioration du paysage

La formalisation du Plan de Paysage prendra la tournure suivante : il s'agira de synthétiser sur une carte les morcellements paysagers ainsi que les potentiels à développer ou maintenir. Il faudra que les orientations paysagères soient déclinées sur des exemples concrets permettant aux concepteurs dont les projets impactent le paysage quotidien d'avoir un outil indiquant ce qu'il faut faire pour aller dans le sens d'une amélioration paysagère.

Un second objectif de cette démarche est d'accompagner le plan de gestion des espaces paysagers.

Il est rappelé par le comité de suivi que dans le quartier de la Moline, des problèmes de constructions denses se posent, et engendrent des problématiques liées au nombre de voitures dans le quartier. Ceci est à prendre en compte de manière plus large en envisageant également les problématiques d'étalement urbain dont le Grenelle de l'Environnement impose aux collectivités d'agir pour limiter le phénomène.

Organisation de la Fête du Parc des Moulins 2015

La 4^e édition de la Fête du Parc des Moulins se déroulera le 28 juin 2015. Les premières réunions d'organisation se dérouleront début 2015.

Les organismes n'étant pas encore dans la liste des partenaires sont invités à se manifester auprès de Simon Schraen pour être prévenus des différents rendez-vous.

Intervention de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Troyes et de l'Aube

La CCI présente les actions d'animation et d'accompagnement menées auprès des entreprises afin d'aider celles-ci à développer une démarche de développement durable. La liste ci-dessous reprend quelques actions évoquées de manière non-exhaustive :

- Le Club Environnement : il s'agit de réunions entre entreprises pour apporter de l'information et des échanges de bonnes pratiques.
- Le Club Sécurité
- L'organisation de séminaires entre entreprises
- La CCI assure également un rôle de représentation des industries dans différentes instances.
- Des opérations de mutualisation comme la collecte des palettes en bois dans les zones industrielles du Grand Troyes
- La réalisation de pré-diagnostic sur la gestion des déchets, les rejets aqueux, l'énergie, le management de l'environnement, les bilans de gaz à effet de serre, l'accessibilité, ...
- L'animation de réunions inter-entreprises autour des Plans de Déplacement et d'engagement à travers une charte CO₂
- Les éco-entreprises du territoire sont recensées pour les rendre visible et apporter de l'information au plus grand nombre sur le tissu local existant.
- Des journées régionales du développement durable sont organisées tous les 2 ans
- Mise en place d'un outil d'amélioration de la performance à travers 7 items (Juridique, DRH, environnement, ...)

Prochain comité de suivi

Le prochain comité de suivi aura lieu le **jeudi 28 mai 2015 à 18h** à la Maison de quartier des Sénardes, place de l'Âne Patoche à Troyes.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Actualités liées à l'Agenda 21
- Point rapide sur les économies d'énergie liées à l'éclairage public
- Présentation du programme de la Fête du Parc des Moulins
- Interventions sur les actions menées pour lutter contre le gaspillage alimentaire à la ville de Saint-André-les-Vergers, ainsi que sur l'expérience de la mise en place d'un composteur collectif à la résidence des Gayettes (interventions à confirmer)
- Visite du jardin de partage des Sénardes avec la Régie de nos Quartiers